

# MAIRIE DE RANS

N° 02/2022

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 AVRIL 2022

Étaient présents : Mmes BARATA Susana, LOUIS Jocelyne, MARQUEZ Nadia, SAVIN Brigitte, BRUGNOT Ariane, ROUGEOT Fabienne

Mrs CHARLES Fabien, CHAUTEMPS Eric, MORLIER Jean-Louis, SCHAEGIS David, TEMPESTA Raphaël

Absentes excusées : Mme THUREL Amandine donne procuration à Mme MARQUEZ Nadia  
M PIGNY Eric donne procuration à M TEMPESTA Raphaël

Secrétaire de séance : Mme Jocelyne LOUIS

### ORDRE DU JOUR :

- Délibération parc Gendrey,
- Approbation des comptes de gestion 2021 eau et commune
- Vote des comptes administratifs 2021 eau et commune
  - Vote des budgets primitifs 2022 eau et commune
  - Vote des taux fonciers 2022,
- Informations et questions diverses

### DERNIER COMPTE RENDU

Le compte rendu N° 01/2022 du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

### DELIBERATION PARC GENDREY :

Monsieur le Maire précise aux conseillers que considérant que la communauté de communes Jura Nord doit modifier ses statuts pour restituer la compétence supplémentaire « création, aménagement, entretien et gestion de la zone de détente et de loisirs du parc intercommunal à Gendrey ».

Que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence « assainissement » est devenue obligatoire pour les communautés de communes et non plus optionnelle. Jura Nord doit faire une mise à jour de ses statuts

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la mise à jour des statuts de Jura Nord.**

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021 EAU ET COMMUNE :

Le Maire présente les comptes de gestion de l'exercice 2021 établis par la Trésorerie pour le budget eau et le budget communal. Ces documents étant en concordance avec les comptes administratifs de la commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, valide les comptes de gestion.**

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 :

#### **Compte administratif budget communal :**

##### Section de Fonctionnement

- Dépenses : 226 360,98 €
- Recettes : 349 358,42 €

- Reports de l'exercice 2020 :
- \* Recettes : 488 914,22 €

**Résultat de clôture : 611 911,66 €**

**Section d'investissement**

- Dépenses : 92 812,07 €
- Recettes : 72 138,06 €
- Reste à réaliser : 31 741,00

- Reports de l'exercice 2020 :
- \* Recettes : 1 016,14 €

**Résultat de clôture : - 51 398,87**

**Compte administratif budget eau :**

**Section de Fonctionnement**

- Dépenses : 42 825,30 €
- Recettes : 51 264,97 €

- Reports de l'exercice 2020 :
- Recettes : 48 460,55 €

**Résultat de clôture : 56 900,22 €**

**Section d'investissement**

- Dépenses : 08 271,59 €
- Recettes : 20 290,79 €

- Reports de l'exercice 2020 :
- \* Recettes : 45 748,96 €

**Résultat de clôture : 57 768,16 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les comptes administratifs de la commune et de l'eau.

**VOTE DES BUDGETS COMMUNAUX 2022 :**

Monsieur le Maire présente le budget de la commune et le budget du service eau aux conseillers qui se résument selon les tableaux ci-dessous.

**Budget communal :**

<b>SECTION</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
FONCTIONNEMENT	736 114 €	982 000 €
INVESTISSEMENT	657 276 €	657 276 €

**Budget eau :**

<b>SECTION</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
FONCTIONNEMENT	64 421 €	106 608 €
INVESTISSEMENT	81 306 €	81 306 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les budgets primitifs de la commune et de l'eau.

**VOTE DES TAUX FONCIERS 2022 :**

Vu la bonne situation financière de la commune, monsieur le Maire propose une baisse des taux fonciers 2022, à savoir taxe foncière sur le bâti 38,84 % et taxe foncière sur le non bâti 25,15 %.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte cette proposition et vote ces taux pour l'année 2022.

**INFORMATIONS DIVERSES :**

Séance clôturée à 23h

Fait à RANS, le 15 avril 2022

Le Maire,

Jean-Louis MORLIER

